

BFT EUROPE DIVIDENDES ISR - I

SYNTHESE
MENSUELLE
DE GESTION

28/02/2017

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 2 220,31 (EUR)
(D) 1 751,91 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 28/02/2017

Actif géré : 71,07 (millions EUR)

Code ISIN : (C) FR0010720631
(D) FR0010721266

Indice de référence : 100% STOXX

Notation Morningstar "Overall" © : 2

Catégorie Morningstar © : EUROPE EQUITY INCOME

Nombre de fonds de la catégorie : 268

Date de notation : 31/01/2017

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser, sur un horizon de placement de 5 ans, une performance supérieure à l'indice Stoxx 600 (dividendes nets réinvestis).

Dans cette optique, l'équipe de gestion choisit des entreprises distribuant un dividende élevé ou en croissance tout en satisfaisant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Ainsi, les sociétés sélectionnées se caractérisent par une structure financière solide et une génération de trésorerie assurant une politique de dividende pérenne.

Les porteurs de BFT Europe Dividendes ISR peuvent percevoir, chaque année, le revenu du dividende s'ils ne souhaitent pas le capitaliser. Le fonds est éligible au PEA.

Profil de risque et de rendement (SRII)

A risque plus faible,

A risque plus élevé



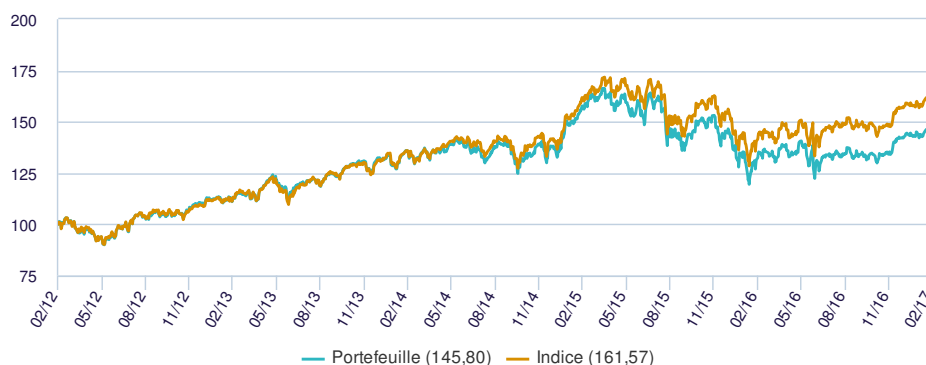
Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	30/12/2016	31/01/2017	30/11/2016	29/02/2016	28/02/2014	29/02/2012
Portefeuille	2,30%	2,60%	7,72%	10,07%	7,35%	45,80%
Indice	2,73%	3,05%	8,64%	14,14%	18,92%	61,57%
Ecart	-0,43%	-0,46%	-0,92%	-4,07%	-11,57%	-15,77%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-1,83%	5,84%	3,52%	20,66%	16,29%
Indice	1,73%	9,60%	7,20%	20,79%	18,18%
Ecart	-3,56%	-3,76%	-3,68%	-0,13%	-1,89%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs

Nombre de lignes en portefeuille 59

Taux de rotation

	Portefeuille
Sur 1 mois	9,21%
Depuis le début de l'année	16,18%

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
DEUTSCHE TELEKOM AG	4,49%
ROYAL DUTCH SHELL PLC	3,71%
GLAXOSMITHKLINE PLC	3,58%
ING GROEP NV	3,51%
IMPERIAL BRANDS PLC	3,22%
BNP PARIBAS	3,12%
PRUDENTIAL PLC	3,10%
ROCHE HOLDING AG	3,01%
TOTAL SA	2,93%
UNILEVER NV	2,73%
Total	33,40%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	12,19%	16,88%	15,55%
Volatilité de l'indice	12,20%	16,50%	15,25%
Tracking Error ex-post	1,99%	2,43%	2,40%
Ratio d'information	-2,07	-1,46	-0,93
Ratio de Sharpe	0,85	0,15	0,51
Beta	0,99	1,01	1,01

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-28,14%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	08/2011
Moins bonne performance	-9,86%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	10,40%



Julien Bonnin
Gérant de portefeuille



Fabrice Masson
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Après un début d'année relativement calme, les marchés européens ont repris leur tendance haussière en février dans le sillage des bourses américaines. Les investisseurs attendent en effet des annonces positives en direction des entreprises lors du prochain discours du Président Trump et sont rassurés par les bonnes publications de résultats et par le retour sur le devant de la scène des opérations de fusions-acquisitions (offre rejetée de Kraft sur Unilever, acquisition de Mead Johnson par Reckitt, confirmation d'intérêts de PSA sur GM Europe). Dans ce contexte, le secteur de la Santé rebondit après sa forte sousperformance en janvier tandis que la Technologie profite des résultats encourageants de STMicroelectronics et Nokia. A contrario, les valeurs bancaires et minières ont subi des prises de bénéfices.

Le fonds a réalisé une performance inférieure à son indice de référence lié notamment à la surpondération sur la France.

La sélection de titres a eu un impact négatif en raison de la forte baisse de BNP Paribas (-7%), Amer Sports (-9%) et Natixis (-6%). Nous avons toutefois bénéficié de la hausse d'Unilever (+20%), Ipsen (17%) et Rubis (14%).

L'allocation sectorielle a contribué positivement à la performance en raison de notre souspondération sur la Distribution.

Sur la période, nous avons augmenté notre exposition sur l'Assurance (Allianz) au détriment de la Distribution (Carrefour) et de l'Automobile (Renault). Plus globalement, nous avons réduit notre exposition à la France en raison des incertitudes politiques.

La recherche de rendement reste un axe fort de nos investissements : nous sélectionnons ainsi des sociétés menant une politique de dividende pérenne et capables de financer leur croissance future. Par ailleurs, nous conservons nos surpondérations sur l'Industrie en raison du potentiel de hausse des dividendes ainsi que sur l'Immobilier et les Télécommunications qui offrent des dividendes élevés. En revanche nous maintenons nos sous-expositions sur les secteurs Alimentation/Boisson/Technologie (dividendes faibles) et dans un degré moindre à la Distribution.

Composition du portefeuille

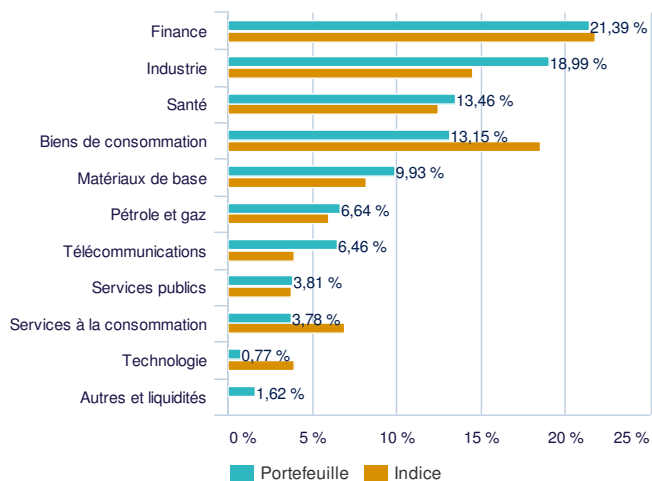
Principales surpondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
DEUTSCHE TELEKOM AG	4,49%	0,66%	3,83%
ING GROEP NV	3,51%	0,64%	2,87%
IMPERIAL BRANDS PLC	3,22%	0,55%	2,67%
PRUDENTIAL PLC	3,10%	0,62%	2,47%
GLAXOSMITHKLINE PLC	3,58%	1,20%	2,38%
ROYAL DUTCH SHELL PLC	3,71%	1,36%	2,36%
BNP PARIBAS	3,12%	0,78%	2,34%
WPP PLC	2,42%	0,38%	2,05%
RUBIS	2,09%	0,05%	2,05%
RIO TINTO PLC	2,62%	0,60%	2,02%

Principales sous-pondérations (% d'actif)

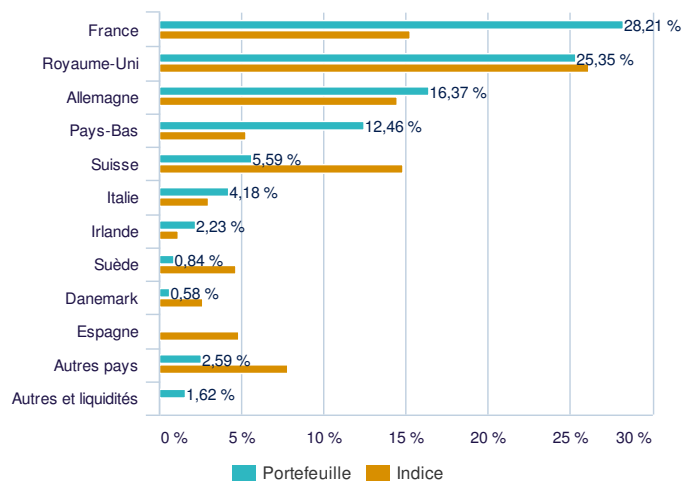
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
NESTLE SA	-	2,76%	-2,76%
HSBC HOLDINGS PLC	-	1,94%	-1,94%
BP PLC	-	1,28%	-1,28%
SAP SE	-	1,10%	-1,10%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	-	0,95%	-0,95%
BANCO SANTANDER SA	-	0,94%	-0,94%
DAIMLER AG	-	0,87%	-0,87%
ASTRAZENECA PLC	-	0,87%	-0,87%
DIAGEO PLC	-	0,86%	-0,86%
NOVO NORDISK A/S	-	0,79%	-0,79%

Répartition sectorielle



Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique



Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux achats / ventes sur le mois

Achats

	Quantité	Montant
ALLIANZ SE	3 250,00	536 548,84
CRH PLC - IRL	12 500,00	411 201,54
SVENSKA CELLULOSA AB	12 500,00	360 068,46

Ventes

	Quantité	Montant
CARREFOUR	27 000,00	-603 846,55
CREDIT AGRICOLE SA	47 500,00	-563 580,10
REXEL SA	37 500,00	-426 519,72

Renforcements de lignes

	Quantité	Montant
ABN AMRO GROUP NV CVA	23 000,00	509 773,60
RANDSTAD HOLDING	4 700,00	260 144,10
SMITH & NEPHEW	12 500,00	173 954,56
PRUDENTIAL PLC	8 500,00	162 072,76
PRYSMIAN SPA	6 500,00	162 032,54

Allègements de lignes

	Quantité	Montant
UNILEVER NV-CVA	14 000,00	-606 723,98
SAINT GOBAIN	11 500,00	-523 629,27
RENAULT SA	4 750,00	-401 307,13
AXA	15 000,00	-335 105,98
ORANGE	23 000,00	-326 540,50

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	30/03/2009
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	Actions internationales
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) FR0010720631 (D) FR0010721266
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 dix-millième part(s)/action(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	2,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,80% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20 %
Détail de la commission de surperformance	A compter du 01/07/2013, la CSP sera prélevée dès que la performance annuelle du fonds, après prise en compte des frais courants, sera supérieure à celle de l'indice stoxx600. Sous réserve que la performance du FCP soit positive.
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	1,14% (prélevés) - 30/06/2016
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	30/03/2009: 100.00% STOXX 600
Derniers Coupons	28/11/2016: 49,01 13/11/2015: 49,26 13/11/2014: 48,11 13/11/2013: 47,72

©2016 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



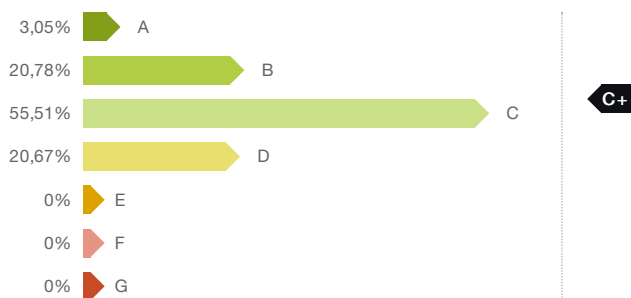
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

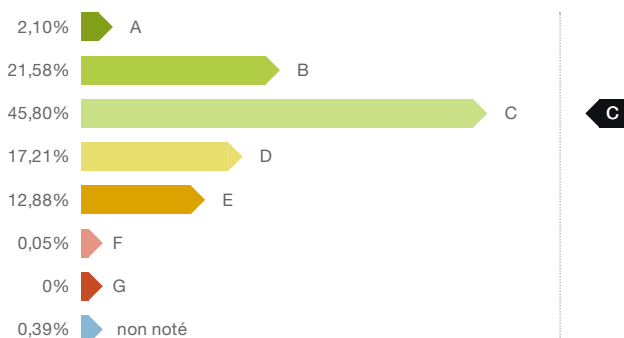
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	C+
Gouvernance	C
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	66
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Certification et Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.